



## Règlement du concours de dessins d'anatomie

### Article 1 – Organisation et calendrier du concours

Le concours de dessins d'anatomie est organisé par la BU Santé située 9 avenue de la Forêt de Haye 54500 Vandœuvre-lès-Nancy (Université de Lorraine) du 25 octobre au 26 novembre 2021 dans le cadre de l'évènement « Paré » pour l'anatomie.

Du 25 octobre au 12 novembre 2021 inclus	Dépôt des dessins à la BU Santé
Du 15 au 26 novembre 2021 inclus	Exposition des dessins et vote
A partir du 29 novembre 2021	Désignation des lauréats

### Article 2 – Nature du concours

La thématique du concours de dessins est l'anatomie humaine.

### Article 3 – Candidats

Le concours est ouvert à tous les membres de l'Université de Lorraine ainsi que des établissements d'enseignement supérieur situés en Lorraine.

### Article 4 – Modalités de participation

La participation à ce concours est gratuite. Deux dessins maximum par participant seront acceptés. Les formats des dessins autorisés sont A4 (21 x 29,7 cm) ou A3 (29,7 x 42 cm).

Toutes les techniques manuelles sont acceptées (crayon de couleur, feutre, peinture, collage...).

Les dessins doivent être originaux et personnels. La BU Santé se réserve le droit d'éliminer tout dessin plagié ou tout dessin qui paraîtrait inapproprié.

Chaque participant doit inscrire lisiblement au dos du dessin ses nom, prénom et adresse mail de contact. Les dessins sont à déposer à l'accueil de la BU Santé du 25 octobre au 12 novembre 2021 inclus dans la bannette prévue à cet effet ou à envoyer par la poste à l'adresse suivante avant le 12 novembre 2021 (cachet de la poste faisant foi) :

Concours de dessins d'anatomie  
BU Santé  
9, avenue de la Forêt de Haye  
BP 40165  
54505 Vandœuvre-lès-Nancy cedex

A l'issue du concours, soit à partir du 29 novembre 2021, chaque participant aura la possibilité de venir récupérer son dessin en se déplaçant à la BU Santé.

### Article 5 – Exposition des dessins

Les dessins (hors dessins inappropriés ou plagiés éliminés) seront exposés sur les vitres du hall d'entrée de la BU Santé du 15 au 26 novembre 2021 inclus. Chaque dessin sera rendu anonyme et recevra un numéro de manière aléatoire.

### Article 6 - Vote

Tous les membres de l'Université de Lorraine ou établissements d'enseignement supérieur situés en Lorraine sont invités à voter pour leur dessin préféré du 15 au 26 novembre 2021 inclus. Une urne sera prévue à cet effet à l'accueil de la BU Santé.

### Article 7 – Désignation des lauréats

Les lauréats seront les 3 personnes dont les dessins auront reçu le plus de votes. En cas d'égalité, l'équipe de la BU Santé départagera les participants ex-aequo.

Les lauréats seront contactés via leur adresse mail privée à partir du 29 novembre 2021. Les dessins gagnants feront l'objet d'une publication sur la page Facebook de la BU Santé à partir de cette même date.

### Articles 8 – Lots

Les lots seront à retirer à l'accueil de la BU Santé.

**Article 9 – Autorisation de diffusion**

Les participants acceptent que des photos de leurs dessins soient diffusées en ligne (page Facebook de la BU Santé, ARCHE, Factual...) et que leurs dessins soient exposés dans les locaux la BU Santé.

**Article 10 - Acceptation du règlement**

Le simple fait de participer implique l'acceptation de ce règlement.

Règlement inspiré de : Bibliothèque universitaire de Saint-Etienne. Règlement du concours de dessins d'anatomie. 2019 [consulté le 20/10/2020].  
Disponible sur : <https://bit.ly/2TkvHL>